



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and

for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001013
SITENAME Vallée de l'Attert de la frontière à Useldange

TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type B	1.2 Site code LU0001013	Back to top
----------------------	-----------------------------------	-----------------------------

1.3 Site name

Vallée de l'Attert de la frontière à Useldange

1.4 First Compilation date 1996-11	1.5 Update date 2023-11
--	-----------------------------------

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 15 juillet 2022 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de l'Attert et affluents de la frontière à Useldange ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/07/15/a414/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

Longitude 5.88601 Latitude 49.7605

2.2 Area [ha]:

885.0

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3150			0.85		M	B	C	B	B
3260			0.16		M	B	B	B	B
6410					P	B	C	B	B
6430					M	D			
6510			5.07		G	B	C	B	B
7140					P	A	C	B	A
9110			179.33		G	B	B	B	B
9130			116.82		G	B	C	B	B
9160			42.55		G	D			
91E0			7.4		G	A	C	C	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site					Site assessment				
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
M	1337	Castor fiber			r	5	10	i	P	G	A	B	B	B
I	1044	Coenagrion mercuriale			p				R	M	A	B	A	A
F	1163	Cottus gobio			p				C	M	B	B	C	B

F	1096	Lampetra planeri			p				R	M	B	B	C	A
I	1060	Lycaena dispar			p				P	DD	D			
M	1323	Myotis bechsteinii			c				P	G	B	B	C	A
M	1321	Myotis emarginatus			r	160	160	i		G	A	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			r	180	180	i		G	B	B	C	A
A	1166	Triturus cristatus			p				R	G	B	A	B	A

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		Aeschna mixta						P			X			
I		Chorthippus albomarginatus						P			X			
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
A	1203	Hyla arborea						V	X		X			
I		Orthonama vittata						P			X			
P		Scorzonera humilis						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N17	11.1
N27	36.3
N15	0.5
N16	41.5
N06	0.6
N10	1.3
N07	1.9

N08	0.1
N23	0.1
N26	6.6
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone s'étend sur 5 communes (Ell, Beckerich, Redange, Useldange et Préziderdau) entre la frontière belge jusqu'à Useldange, en incluant les vallées de l'Attert et de certains affluents comme notamment le ruisseau de Colpach, la Pall, la Wollefsbaach, ainsi que des massifs forestiers limitrophes. Milieu physique :Les fonds des vallées de l'Attert, de la Pall et du ruisseau de Colpach sont couverts par les fonds alluviaux. Dans les versants affleurent les couches du keuper à marnes bariolées et du Muschelkalk du groupe de l'anhydrite à faciès gréseux avec cailloutis et à faciès sableux avec conglomérats. Sur le relief affleurent surtout les marnes à pseudomorphoses de sel, dans les couches desquelles sont intercalés régulièrement du grès et des conglomérats à ciment dolomitique. Localement on trouve des dépôts néogènes du système tertiaire. Les sols limono- et argilo-caillouteux à charge de galets quartzitiques (45% de la zone) et les alluvions (31%) sont les plus fréquents dans la zone. Occupation du sol :Environ 1/3 des sols sont exploités par l'agriculture, avec une nette prépondérance des herbages. La majeure partie de ces herbages est gérée de manière conventionnelle, cependant des prairies humides peu fertilisées et des prairies mésophiles de fauche ont été préservées. La forêt occupe environ 2/3 du site et est largement dominée par les feuillus.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :Le site abrite 10 types d'habitats de l'annexe I dont un habitat prioritaire, les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0) qui longent la plaine alluviale des vallées de l'Attert et des affluents. La qualité des cours d'eau, dont une grande partie correspond aux rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* (3260), confère à cette zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*, ainsi que le Chabot commun *Cottus gobio*. Un ruisseau de la zone, la Wollefsbaach, abrite l'unique population connue du pays de la libellule Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale*. La zone abrite encore des reliques de prairies à molinie (6410) ainsi qu'une des rares tourbières de transition (7140) du pays. À noter également la présence du Castor d'Europe *Castor fiber*. La mosaïque de différents habitats des milieux ouverts, d'herbages maigres (6510) à humides, ainsi que les mégaphorbiaies (6430) accueillent notamment le papillon Cuivré des marais *Lycaena dispar*, alors que les plans d'eau (3150) et zones humides limitrophes abritent le Triton crêté *Triturus cristatus*. Le Murin à oreilles échanrées *Myotis emarginatus* chasse au niveau des herbages richement structurés, le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* est inféodé aux forêts feuillues de la zone, tandis que le Grand Murin *Myotis myotis* peut être rencontré au niveau de l'habitat des deux espèces de chiroptères prémentionnées. Le Murin à oreilles échanrées et le Grand Murin se reproduisent dans la zone. Outre les forêts alluviales, les autres habitats forestiers d'intérêt communautaire sont les deux types d'hêtraies, la hêtraie de l'Asperulo-Fagetum (9130) et la hêtraie du Luzulo-Fagetum (9110), ainsi que les chênaies du type chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160). Finalement, la zone avec ses cours d'eau proches de l'état naturel présente un grand potentiel pour la restauration de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*. Autres intérêts écologiques :La région de la zone abritait une population de la Rainette verte *Hyla arborea*, une espèce de grenouille figurant à l'annexe IV de la directive « Habitats ». Après l'extinction de cette espèce et suite à la réalisation de mesures de création et d'amélioration de plans d'eau, un projet de réintroduction a eu lieu. Depuis, l'espèce semble se maintenir dans le site de réintroduction. La Cigogne noire *Ciconia nigra* est observée régulièrement dans la zone, se nourrissant dans la plaine alluviale de l'Attert, au niveau des affluents ou encore des massifs forestiers humides. La disponibilité en nourriture et la structure des berges de l'Attert et des affluents permettent en outre la nidification de plusieurs couples de Martins pêcheurs *Alcedo atthis*. Concernant les deux espèces de milans, le Milan royal *Milvus milvus* et le Milan noir *Milvus migrans*, la région présente des densités en termes de population nicheuse des plus hautes du Luxembourg, et des milans chassent régulièrement dans la zone spéciale de conservation. En hiver, la zone accueille des individus hivernants du Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*. Certains massifs forestiers de la zone abritent le Pic mar *Dendrocopos medius* et le Pic noir *Dryocopus martius*.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
L	F02.03		i
H	K02.03		i
M	B02		i
H	J02.05		i
M	E03.03		i
M	A08		i
M	B01.02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
L	F02.03		i
M	B02		i
M	A04.02		i
M	A03.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

DETHIOUX ,M., 1967;Cartographie herbagère du Bassin de l'Attert (Grand-Duché de Luxembourg). Rapport de Prospection, Centre de Cartographie phytosociologique, Gembloux: 83 p.+ tableFABER T., 1975;Etude phytosociologique et à la protection des biotopes humides au Gr.-Duché de Luxembourg. Memoire d'aspirant professeur de Lycée. Medernach.. FELTON, John C. (1994):, 1994;Matériaux pour un catalogue de Hymenopteres Aculeates du Luxembourg. Bull. SNL 95(1994), 287-294.LANIUS, 1994;"Eil / Grousswis" Kurzinventar und Bewertung des Standortes. Bericht der durchgeführten Pflegemaßnahmen.SCHNEIDER, Nico (1991):, 1991;Contribution à la connaissance des Arthropodes rubicoles du Grand-Duché de Luxembourg. Bull. SNL 92(1191), 85-119.

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU07	50.5	LU02	7.0		

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Leibierg	+	7.0
LU07	Vallées de l'Attert, de la Pall, de la Schwébech, de l'Aeschbech et de la Wëllerbaach	*	50.5

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 15 juillet 2022 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de l'Attert et affluents de la frontière à Useldange ». #<http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/07/15/a414/jo#>

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/> Yes	Name: Vallée de l'Attert Link: https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/lu0001013-lu0001014-lu0001072-lu0002014.pdf
<input type="checkbox"/> No, but in preparation	
<input type="checkbox"/> No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestionLe site abrite encore des restes de prairies à molinie ainsi qu'une des rares tourbières de transition du pays. La gestion de ces milieux très sensibles est actuellement réglée par des contrats d'extensification conclus avec les agriculteurs concernés dans le cadre du projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement. Les restes de prairies de fauche mésophiles également présentes dans la zone pourront être gérées d'une manière extensive en collaboration avec les agriculteurs moyennant des contrats d'extensification.Une importance primordiale est à accorder aux franges végétales des cours d'eau qui se présentent encore en grande partie dans un état proche de l'état naturel. L'amélioration de la qualité des cours d'eau est également à considérer comme un but principal.La présence de forêts de ravin dans le site implique que pour ces zones les considérations écologiques devraient primer sur les aspects économiques.Le autres types de forêts feuillues devraient être gérés selon les principes d'une sylviculture proche de la nature en essayant d'y créer quelques îlots de réserves intégrales.Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) :a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Attert et de ses affluents ;b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d) aménagement de bandes de protection

herbagères le long des cours d'eau ;2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et de la population du Chabot commun *Cottus gobio* :a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Attert et de ses affluents ;b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau ;3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale* :a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ;b) gestion de la végétation riveraine et aquatique ;4° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Castor d'Europe *Castor fiber* :a) préservation et restauration des zones humides, mégaphorbiaies et ripisylves ;b) amélioration de l'hydromorphologie des cours d'eau ;5° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) :a) restauration surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ;b) fauchage très tardif voire pluriannuel ;6° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) :a) restauration surfacique des prairies humides à *Molinie* ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ;7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais *Lycaena dispar* :a) restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ;c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ;8° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) :a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ;9° rétablissement de l'état de conservation favorable des tourbières de transition et tremblantes (7140) :a) restauration des tourbières et autres zones humides ;b) restauration de la situation hydrologique naturelle des zones humides ;10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus* :a) préservation et restauration des plans d'eau, ainsi que des zones humides, boisements feuillus et structures paysagères limitrophes ;b) amélioration de la connectivité écologique ;11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) :a) préservation et restauration des plans d'eau ;b) aménagement de bandes de protection herbagères autour des plans d'eau ;12° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* :a) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ;b) amélioration de la connectivité écologique ;13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin *Myotis myotis* :a) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves ;b) préservation et restauration des futaies feuillues de classes d'âge avancées ;c) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;d) amélioration de la connectivité écologique ;14° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* :a) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ;b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c) préservation et restauration de mardelles ;d) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;15° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*) :a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ;b) abandon de l'exploitation ;c) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Attert et de ses affluents ;d) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;16° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9110) et de l'*Asperulo-Fagetum* (9130), ainsi que des chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (9160) :a) préservation et restauration des futaies feuillues ;b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées et d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c) aménagement de lisières structurées ;17° restauration de la population de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* :a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Attert et de ses affluents ;b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d) préservation et restauration de la végétation riveraine dense.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001013

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).